

# SAINT-CIERS ET SES ENVIRONS

HAUTE GIRONDE  
N°1888  
DU 7 AU 13 JUIN 2024



Brendon Fontayne (à gauche) est le nouveau gérant du garage Renault d'Eyrans. À ses côtés, les salariés Céline Baudet et Sébastien Fontanet assurent la continuité.

© Photo NC

## ENTREPRISES

# Les habitants d'Eyrans ne perdront pas leur « garagiste du coin »

**Il y a deux mois, Brendon Fontayne, jeune mécanicien de 28 ans, a repris l'ex-garage Darjour, à Eyrans. Une bonne nouvelle pour les habitués et pour le maire de la commune.**

Les habitués de l'ex-garage Darjour, à Eyrans, peuvent se réjouir. L'établissement n'a pas fermé ses portes malgré le départ à la retraite de son propriétaire, Bruno Darjour. C'est un mécanicien de 28 ans, Brendon Fontayne, qui a repris le flambeau et il y a maintenant deux mois, en rachetant dans un premier temps le fonds de commerce. C'est aussi un soulagement pour Bernard Bailan, le maire de la petite commune de 750 habitants : c'est un commerce qui reste dans la commune. L'Élu faisait partie de la petite délégation venue rendre visite au repreneur vendredi 31 mai, dans le cadre des Vendredis de l'éco

(visite d'une entreprise du territoire chaque dernier vendredi du mois, ouvert au public).

### Mécano depuis toujours

C'est toujours sous l'enseigne Renault que le jeune mécanicien perpétuera l'entreprise sous le nom de garage Fontayne. C'est d'ailleurs chez la marque française qu'il a fait ses armes. « Mon père était mécano, j'ai toujours aimé l'automobile, bricoler... J'ai toujours voulu travailler dans ce domaine. » Après un CAP et un bac pro maintenance des véhicules automobiles, il a postulé chez Renault et a suivi une formation technicien-agent. « J'ai occupé plusieurs postes : mécanicien, technicien, chef d'atelier... J'ai eu sept ou huit personnes sous ma responsabilité », raconte-t-il. C'est alors qu'est venue l'envie de se mettre à son compte, et de se rapprocher de la Haute-Gironde. « Je n'avais pas très envie de rester en ville. Les gens sont durs, c'est plus compliqué. J'ai

toujours vécu à la campagne. »

Au même moment, Bruno Darjour, le propriétaire du garage ouvert par son père il y a cinquante ans, cherche un repreneur. « Je l'ai rencontré en février 2023 », raconte Brendon Fontayne. Le courant passe très bien, et ils décident de se lancer dans l'aventure de cette reprise. « C'était tout à fait ce que je cherchais, en termes de clientèle », souligne le jeune garagiste. Il se renseigne alors sur les conditions de rachat d'une entreprise, démarche des banques, et peut compter sur le cédant pour l'accompagner car, « on a beau penser être prêt, on ne l'est pas tant que ça sur certains points ». Bruno Darjour le présente officiellement à sa clientèle, un gage de confiance. « Certains clients avaient peur de perdre leur garagiste du coin. »

### « Il n'est pas là, le patron ? »

Autre gage de confiance, la présence de Céline Baudet et Sébas-

tien Fontanet, les deux salariés de l'entreprise depuis respectivement sept et dix ans, qui continuent avec Brendon. « Les clients conservent leurs repères. C'est toujours Céline qui répond au téléphone, c'est toujours Sébastien qui s'occupe de leur voiture. Quand ils arrivent et demandent : "Il n'est pas là le patron ?", cela permet d'engager la conversation. Souvent, ils s'attendent à quelqu'un de plus âgé. » Grâce à eux, le nouveau gérant a une connaissance précise de sa clientèle. « C'est plus facile de faire des affaires quand on connaît sa clientèle. » Quant à lui, il s'occupera particulièrement de la partie carrosserie.

Le nouveau patron ne manque pas de projets et d'envies pour développer son commerce. « Nous avons un parking qui nous permet de vendre plus de voitures, une dépanneuse qu'on pourrait mettre plus en avant... J'ai plein d'idées ! »

Nicolas Campitelli

## Une aide à la création ou reprise d'entreprise

Cette 19<sup>e</sup> édition des Vendredis de l'éco était aussi l'occasion pour Brendon Fontayne de signer, avec la communauté de communes de l'Estuaire (CCE), une convention de partenariat dans le cadre du dispositif Cré'Avenir. Cette aide financière à la création ou reprise d'entreprise a été lancée en janvier 2019 et représente un budget de 100 000 € par an, que la CCE consacre au soutien des jeunes entreprises qui s'installent sur son

territoire. Il faut pour cela être une TPE immatriculée sous un statut d'entreprise individuelle ou de société, avoir son siège social et ses activités situés dans une des communes membres de la CCE et y maintenir son activité pendant cinq ans. En fonction du nombre d'emplois créés et du lieu d'implantation, le montant de la subvention va de 20 % à 30 % des investissements effectués. Brendon Fontayne a obtenu 10 000 €.



Brendon Fontayne et Lydia Héraud, présidente de la CCE, signent la convention.

© Photo NC